LYON • 20 février 2025

CSE TER AURA
FLASH CSE
Février 2025

EXTRAITS DE NOTRE DÉCLARATION LIMINAIRE

«Pendant ce temps, l'UNSA-Ferroviaire persiste dans le projet d'une grille salariale unique. Nous proposons de revenir aux fondamentaux : une grille claire, équitable, lisible pour tous.
Ce n'est pas qu'une question technique de rémunération. C'est un choix de société, un choix de vision pour notre entreprise. Voulons-nous une SNCF morcelée, fragmentée, où chaque entité joue sa partition sans chef d'orchestre ? Ou voulons-nous retrouver le sens du collectif, la force du groupe unifié, la fierté du service public ?
Notre grille unique, c'est plus qu'une harmonisation salariale…»

DÉCLARATION LIMINAIRE

Scannez moi !

La déclaration liminaire de l'UNSA dans son intégralité,

Scannez moi !

Décla INTERCITÉS

INFORMATION SUR LE PRINCIPE DE RATTACHEMENT DES CRL (Y COMPRIS LES POSTES D'ENCADREMENT) ASSURANT DES PRESTATIONS DE CONDUITE INTERCITÉS AU SEIN DE TER AURA VERS L'ACTIVITÉ INTERCITÉS.

L'UNSA Ferroviaire est surprise de relever de nombreuses erreurs dans ce dossier et particulièrement en ce qui concerne une des entités concernées pour notre CSE : l'UO Traction de la DDL KRONO (**erreurs au niveau des organigrammes, des roulements, des missions, du nombre d'agents, des LPA…**).
Ces anomalies ont déjà été partagées en audience nationale fin octobre 2024 avec la Direction d'INTERCITÉS. Nous constatons qu'aucune correction n'a été apportée au dossier transmis, pas même une relecture.
L'UNSA-Ferroviaire souhaite que l'on parte d'une base la plus juste possible, afin de mettre en confiance les personnels concernés par le sujet INTERCITÉS.
L'UNSA Ferroviaire a regretté l'absence de personnes compétentes sur le sujet valentinois. L'UNSA Ferroviaire a été très surprise sur la façon dont la direction a esquivé l'ensemble de nos questions : **devenir des agents, perspectives de carrières, primes traction, organisation du travail de nuit, nombre de JS…** De ce fait, l'UNSA-Ferroviaire a demandé à ce que la partie de l'information sur INTERCITÉS Valence soit retirée de la présentation de ce CSE du 13 février 2025. La Direction a refusé notre demande au titre que le dossier est national et ne peut pas être modifié.

Cette manière de travailler renvoie l'image de non-respect des agents et de non-respect des élus.

AMIANTE - RECUEIL DE L'AVIS DES ÉLUS DU CSE TER AURA SUR LA MISE EN PLACE DU PLAN D'ACTIONS SUITE A LA RENCONTRE AVEC L'INSPECTION DU TRAVAIL DU RHÔNE QUI A EU LIEU LE 7 FÉVRIER 2025

Ce recueil fait suite aux sujets déja évoqués lors du CSE du 16 janvier dernier et aux échanges techniques qui ont eu lieu le 7 février 2025 entre SNCF et les inspecteurs du travail. À la suite de ces échanges entre la Direction SNCF et l'inspection du travail, l'UNSA-Ferroviaire est rassurée des moyens mis en oeuvre pour assurer la protection des agents mais aussi que le parc Corail reste exploitable pour réaliser le plan de transport et ainsi sauvegarder l'ensemble des emplois du bassin chambérien.

L'UNSA-Ferroviaire a bien pris en compte l'ensemble des procédures et des protections mises en place pour la sécurité de la santé des agents lors des interventions sur le matériel Corail repris dans les 11 points du plan d'actions. D'autre part, le recueil positif de l'avis du médecin du travail nous mène à penser que tout semble engagé pour protéger les agents au sein du Technicentre TER AURA.

L'application de ces mesures fortes est très spécifique. En effet, par exemple, le port de la combinaison blanche est obligatoire en cas de nécessité d'ouvrir les coffres à proximité de l'Insonastic sur les rames. Mais aussi l'utilisation du demi-masque à cartouche ou la récupération des EPI pour être traités après la maintenance...

Malgré tout, l'UNSA-Ferroviaire restera très vigilante à ce que les agents reçoivent les formations nécessaires avec les méthodes d'interventions et les documents leur permettant d'assurer les maintenances en toute sécurité.

Enfin l'UNSA-Ferroviaire insiste sur la connaissance et la maitrise de la Base Fibre par tous les agents devant intervenir sur le matériel Corail.

L'UNSA-Ferroviaire a voté POUR cet avis.

L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute.
Pensez à contacter vos élus pour toute interrogation.

Marta HERAUD (DDO) - 07.61.51.84.56
Cécile MOUSSET (DDL Krono) - 07.78.25.13.59
Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes) - 07.61.83.64.86
Aurélie ALBAN (DDO) - 06.21.52.19.25
Anne JACQUIOT (DMRC) - 06.24.49.43.59
Pierre MARTIN (DTER) - 06.29.85.20.99
Emmanuelle GIRAUD (DMRC) - 06.23.45.62.51
Valérie COLOMB (DDL Citi) - 06.12.98.62.25
Stéphane GIROUD (DDO) - 06.11.55.22.30
Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) - 06.69.69.81.14

Prochain CSE : 20 mars 2025

UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES
45, rue Ste Geneviève - 69006 LYON
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

unsa Ferroviaire Rhône-Alpes

UNSA-FERROVIAIRE ALPES
371, chemin de la Rotonde
73000 CHAMBERY
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org